ÉDITION SPÉCIALE DU VENDREDI

Vendredi 25 août 1939
No 34

5e année — Le n° 10 ct.

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI : **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces :

	le Mardi	le Vendredi
La mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Abonnements :

2 fois par semaine Mardi et Vendredi fr. 5.—
1 fois par semaine Mardi ou Vendredi „ 2.60
2 fois avec „Bulletin Officiel“..... „ 9.—
1 fois avec „Bulletin Officiel“..... „ 6.60
2 fois avec assurance accidents ..... „ 7.80
1 fois avec assurance accidents ..... „ 5.40

Chèques postaux N° II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance **sont assurés contre les accidents** auprès de **La Bâloise,** Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. **1000.-** en cas de décès, Fr. **1000.-** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.-** en cas d'invalidité partielle et permanente.

Revue de l'Etranger

Après la signature du pacte germano-soviétique

Nouvelle menace de guerre ?...

Nous avons annoncé mardi le sensationnel événement qui venait de se produire, soit l'imminente signature d'un pacte de non-agression entre l'Allemagne et l'U. R. S. S., et cela, au moment même où ce dernier pays discutait un accord tripartite avec la France et l'Angleterre !

Inutile donc de dire que ce nouveau coup de théâtre a jeté dans une grande effervescence toutes les capitales de l'Europe.

En tout cas, il aura certainement provoqué de la désillusion chez beaucoup de nos démocrates encore sincères mais dont le faible est précisément de couver sous leurs ailes ce loyal peuple de Soviets !

Or, sans nous prévaloir du don de la prévision, nous voudrions tout de même rappeler ici que dans notre article de fond du 2 juin intitulé « La Russie jouerait-elle double jeu ? » nous disions textuellement ce qui suit à son sujet :

« En effet, ce pays témoigne d'une attitude pour le moins mystérieuse dans le conflit qui divise les puissances dictatoriales et les démocraties. On sait qu'il est question, depuis quelque temps, d'un grand traité qui trouverait les trois puissances, l'U. R. S. S., la France et l'Angleterre unies pour résister à toute agression de la part des puissances totalitaires. »

Comme d'ailleurs nous le laissions sous-entendre dans ce même article, on sait que ces pourparlers n'ont pas abouti. Et notre conclusion était que les Soviets ne cherchaient qu'à jouer double jeu et cachaient des intentions secrètes.

Nous ajoutions encore à nos commentaires ce qui suit :

« A Londres, on voit et craint avec juste raison un rapprochement entre l'U. R. S. S. et l'Allemagne. Il est reconnu en effet que les extrêmes se touchent. En tout cas cette attitude équivoque des Soviets ne nous dit rien qui vaille. »

Comme on en peut juger aujourd'hui, les événements donnent pleinement raison à nos pronostics d'il y a bientôt deux mois.

Rien donc à ajouter pour cette fois, sauf que l'on peut répéter le vieil adage : « Qui se ressemble s'assemble » ou « Les loups ne se mangent pas entre eux » !

Oui, c'est encore une fois de plus qu'apparaît dans tout son éclat la niaiserie des diplomaties française et anglaise.

Le Kremlin leur a envoyé une belle gifle en guise de remerciements pour les missions franco-britanniques déléguées à Moscou, où, paraît-il, furent même confiés les secrets des états-majors des armées démocratiques !

Sans commentaires !...

Et voilà donc aussi comme sont punis aujourd'hui de leur confiance benoîte ces hommes d'Etat qui se sont livrés à ces gens sans scrupule et sans vergogne que sont les Soviets.

Ah ! si les circonstances n'étaient pas si tragiques, comme on serait tenté de leur jeter à la figure cette apostrophe : « Bien fait, une fois de plus, pour les gouvernements de Londres et Paris ! Vous ne l'avez pas volé ! »

Comme si ces deux gouvernements ne pouvaient pas comprendre qu'il est d'élémentaire prudence de ne pas s'allier avec des gens qui les avaient déjà trahis précédemment.

Car il n'est pas besoin de rappeler que déjà en 1917, la Russie, la première, flanchait dans la guerre mondiale alors que c'est pour ainsi dire pour elle que la France et l'Angleterre ont fait la guerre de 1914.

Mais le côté le plus cruel dans tout ceci c'est bien l'encerclement de la malheureuse Pologne. Cette puissance est aujourd'hui placée comme dans un étau formé par deux grands pays qui l'ont tyrannisée.

Et ce qui est encore plus particulièrement révoltant, c'est que ce flirt germano-soviétique démontre à quel point nazis et bolchévistes savent au besoin s'entendre pour duper les masses !

En effet, il n'y a pas longtemps, Gœbbels, ministre de la propagande du Reich, disait ceci :

« Entre les Soviets et nous, plus rien de commun. Il n'est même plus possible de rester neutre. Il est établi que Moscou menace la culture européenne », etc.

Et, du côté des Soviets, c'était aussi des déclarations de ce genre à enregistrer à pleins paniers !

Quant à l'Italie, son rôle n'est guère plus reluisant en ce qui concerne son flirt avec Moscou !

N'a-t-on pas vu, il n'y a pas très longtemps, la presse de ce pays se répandre en congratulations sur la « politique ferme et clairvoyante » adoptée par notre Conseil fédéral en ce qui concerne sa décision de ne pas reprendre de relations diplomatiques avec l'U. R. S. S. ?

Or, sera-t-il peut-être intéressant de rappeler à ce propos à l'Italie fasciste qu'elle fut la première, en 1924, avec le gouvernement MacDonald à reprendre les relations avec Moscou, relations qui n'ont jamais été rompues depuis, que nous sachions. Bien au contraire !

Faites ce que je dis... et non pas ce que je fais !

Mais il existe encore une autre puissance totalitaire qui a dû accueillir avec un sourire bien... jaune (!) l'embrassade germano-soviétique.

Nos lecteurs auront deviné qu'il s'agit de l'Empire du Japon qui, lui, n'est pas précisément l'allié des Soviets !

Alors ! pourquoi une alliance anglo-franco-nippone ne viendrait-elle pas un de ces matins jouer son petit poids dans la balance des coups d'Etat à genre coup de Jarnac ?

Que sait-on ?

Notre époque est en effet si fertile en événements internationaux du plus cuisant imprévu qu'il ne faut s'étonner de rien.

De quoi donc demain sera-t-il fait ?

Mais à quoi sert d'épiloguer encore ?

En attendant, on peut constater une fois de plus que les extrêmes se touchent et que le plus grand triomphateur sur l'échiquier international est encore et toujours Hitler...

Reste à savoir s'il pourra continuer ses succès sans aboutir à la conflagration générale.

Qui se hasardera à faire un pronostic à ce sujet ? Pas nous, en tout cas. Z.

Un grave avertissement du « Times »

Le « Times », qui en septembre dernier tenait un tout autre langage, a publié les déclarations que voici dans un de ses derniers numéros :

« Un certain nombre de nations, immédiatement menacées par la prétention qu'a une race de dominer l'Europe, sont prêtes à utiliser toute leur énergie et toutes leurs ressources pour la battre. Il n'y a plus maintenant de marge entre l'intention et l'exécution. Dans ce pays, il n'y a pas deux opinions au sujet de notre devoir et de notre intérêt. Aucune parole ne peut rien ajouter à la certitude, simple mais immensément grave, que la Grande-Bretagne et ses alliés entreront en guerre sans la moindre hésitation pour repousser une attaque allemande contre l'indépendance de la Pologne, quels que soient les efforts fait pour dissimuler cette attaque et pour l'obscurcir par les détails d'une dispute au sujet de Dantzig. A la force, il sera répondu par la force, et cette réponse sera décisive. »

L'opinion de la presse

...allemande

L'« Angriff » estime que pacte germano-russe ouvrira les possibilités les plus diverses tant dans le domaine économique que dans le domaine politique. Ce journal ajoute : « Les personnes qui aujourd'hui courent le monde, le visage quelque peu renfrogné, avec des bons de garantie pour la Pologne dans leurs poches, ont dû se rendre compte qu'ils n'ont pas voulu autre chose. **Il se confirme que les autres parlent et que nous agissons. »**

La « Nacht Ausgabe » rappelle que pendant cinq mois les puissances occidentales se sont efforcées de gagner la Russie soviétique à leurs projets. Cette politique, qui constitue un danger général pour l'Europe, a subi une défaite définitive. En rétablissant les relations saines qui ont existé pendant plusieurs siècles entre le peuple russe et le peuple allemand, on a trouvé la manière de libérer l'Europe du danger de guerre dû à la politique d'encerclement, si toutefois Londres et Paris se rendent enfin à la raison.

...italienne

« La politique d'encerclement, écrit la « Tribuna », s'est écroulée. Le pacte de non-agression russo-allemand qui termine une négociation menée avec un sens strictement réaliste et en harmonie absolue avec les intérêts concrets des deux pays, constitue un coup mortel pour les desseins des démocraties bellicistes qui avaient rêvé de pouvoir étouffer des peuples jeunes et aspirant à la vie. » Le même journal constate que Moscou a compris l'esprit dont est animée la politique des puissances de l'axe, esprit constructif et réalisateur qui veut la paix, et plutôt que de se ranger contre elles pour faire le jeu des Français et des Anglais, a préféré se mettre d'accord avec Berlin.

...anglaise

L'« Evening News » souligne que « si le pacte est conclu, il faut s'attendre à ce que l'Allemagne attaque la Pologne au moment même de la signature, vu que les nouvelles parlant de mouvements de troupes et de préparatifs de guerre deviennent de plus en plus nombreuses. Si la Pologne oppose de la résistance, l'Angleterre et la France viendront à son secours. Le pacte germano-russe est un coup diplomatique allemand dans le genre de ceux de Bismarck. L'accord a dû être préparé pendant de longs jours. Il ne peut être le résultat d'une négociation de quelques journées.

» Il se pourrait d'ailleurs que le début des pourparlers qui conduisirent à cet accord ait eu lieu au début d'avril. Le pacte est sans aucun doute une défaite diplomatique pour l'Angleterre. Fort heureusement, les plans militaires de l'Angleterre n'ont jamais tenu compte de la participation de la Russie. Cependant, la désertion russe provoque en Angleterre une grosse désillusion. La décision de l'Allemagne d'attaquer la Pologne va donner plus de force encore à sa politique, tandis qu'elle réduit d'autant les possibilités d'action de la France et de l'Angleterre. »

La signature du pacte avec Moscou

Les événements se précipitent

Nos lecteurs trouvent ci-contre un aperçu général de la situation européenne telle qu'elle se présentait dans la journée de mercredi.

Or, depuis, cela n'a pas chômé. Le pacte a été signé à 1 heure du matin, jeudi, par M. de Ribbentrop, délégué à Moscou par l'Allemagne. D'autre part, la mission de M. Henderson, ministre anglais auprès du Reich, ou plutôt auprès du Führer à Berchtesgaden, paraît avoir échoué.

Voici d'ailleurs un résumé des nouvelles donnant le processus de ces événements :

L'avertissement officiel du gouvernement britannique

On précise que le message que Sir Neville Henderson a remis au chancelier Hitler était une communication officielle l'informant de la décision prise mardi par le cabinet britannique.

Une visite brève

L'ambassadeur ne resta que quelques instants à l'Obersalzberg ; il n'y eut pas de conversation avec M. Hitler. Les journaux de mercredi soir annonçaient que la communication s'est limitée au contenu du communiqué de mardi soir, selon lequel le gouvernement anglais a déclaré qu'il porterait secours à la Pologne en cas d'attaque. Les gouvernements de France et de Pologne ont été mis au courant de cette démarche.

Une fin de non-recevoir

Le communiqué officiel allemand

Faisant suite à un désir du gouvernement britannique, le chancelier Hitler a reçu mercredi, au Berghof, sir Neville Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne. L'ambassadeur a remis au chancelier une lettre du premier ministre anglais rédigée dans le même sens que le texte du communiqué publié mardi soir à l'issue du conseil de cabinet britannique.

Le chancelier Hitler a laissé clairement entendre à l'ambassadeur que les engagements souscrits par le gouvernement britannique ne pourraient pas inciter l'Allemagne à renoncer à ses intérêts nationaux vitaux.

Le retour de l'ambassadeur

Sir Neville Henderson est rentré à Berlin par la voie des airs.

M. von Ribbentrop à Moscou

Arrivé en avion à Moscou où il a atterri à 13 h., mercredi, le ministre allemand s'est rendu après sa réception à l'aérodrome à l'ancienne légation d'Autriche, bâtiment faisant partie actuellement de l'ambassade d'Allemagne, où il a déjeuné avec sa suite.

Les conversations politiques

Comme il était prévu, M. von Ribbentrop s'est rendu au Kremlin à 15 heures accompagné de l'ambassadeur du Reich M. von der Schulenburg pour rendre visite à M. Molotov.

L'entretien a duré jusqu'à 18 h. 20 et, après un court arrêt, il a repris à 20 h. A la fin de la soirée, une réception a eu lieu à l'ambassade d'Allemagne où l'ambassadeur du Reich a reçu la colonie allemande.

La signature du pacte

Le pacte de non-agression germano-russe a été signé par M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, et M. Molotov, commissaire du peuple aux affaires étrangères de l'U. R. S. S.

Staline assistait à la cérémonie.

Son contenu

« Les gouvernements du Reich allemand et de l'Union des Républiques soviétiques, guidés par le désir de consolider la paix entre l'Allemagne et l'U. R. S. S., et partant des dispositions fondamentales du traité de neutralité conclu en avril 1926 entre l'Allemagne et l'U.R.S.S., ont convenu de ce qui suit :

Art. 1. — Les deux parties contractantes s'engagent à s'abstenir de tout acte d'agression, de toute action agressive et de toute attaque l'une contre l'autre et cela aussi bien séparément qu'en commun avec d'autres puissances.

Art. 2. — Au cas où l'une des parties contractantes était l'objet d'une attaque de la part d'une tierce puissance, l'autre partie contractante n'appuiera sous aucune forme ladite tierce puissance.

Art. 3. — Les parties contractantes resteront en contact, à l'avenir, afin de se consulter sur les questions présentant pour elles un intérêt commun.

Art. 4. — Aucune des parties contractantes ne participera à un groupement de puissances dirigé contre l'autre et cela directement ou indirectement.

Art. 5. — En cas de divergence de vues ou de conflit entre les parties contractantes, les deux parties règleront lesdits conflits ou divergences exclusivement par la voie d'échanges de vues amicaux où, le cas échéant, par la voie de commissions arbitrales.

Art. 6. — Le présent traité est conclu pour une durée de dix ans. A moins qu'une des deux parties ne le dénonce un an avant cette durée, il sera automatiquement prorogé pour une nouvelle période de cinq ans.

Art. 7. — Le présent traité sera ratifié dans le délai le plus court. Les instruments de ratification seront échangés à Berlin. Le traité entre en vigueur dès sa signature. Il est rédigé en allemand et en russe.

Partout on se prépare à la guerre

Les hommes d'Etat rentrent

M. Albert Lebrun, président de la République française, venant de Mercy-le-Haut, est arrivé mercredi soir à Paris.

M. Roosevelt a décidé de regagner immédiatement Washington, en raison du caractère de gravité de la situation en Europe. Il est arrivé jeudi après-midi à Washington.

En France les réservistes sont rappelés

Après une conférence, le conseil des ministres français a décidé, en vue de la situation internationale, de compléter les mesures militaires déjà prises par l'appel de nouveaux réservistes.

Ce rappel décidé mercredi soir concerne les hommes dont le fascicule de mobilisation porte les chiffres 3 et 4. Il a eu lieu par voie d'affiches qui ont été apposées de nuit dans les mairies et sur les monuments publics.

(Lire la suite en page 2.)

LA BALOISE
Toutes assurances. Contrats spéciaux pour les membres de la Sté suisse d'achats Usego, Olten
Isidore ZUFFEREY, Muraz-Sierre, Inspecteur
Chèques postaux II c 625 — Téléphone 5.12.07

Protéger la main d'œuvre nationale est un bon conseil. On peut le suivre en se procurant une satisfaction réelle lorsqu'il s'agit de fumer la délicieuse cigarette COLONIAL.
Cigarettes Maryland fabriquées en Suisse
Colonial
65 cts les 20 p.

Demandez partout l'excellente
Eau minérale „ARKINA“
Dépôts à Martigny : **H. & L. Piota**
» Montana : **J. Clivaz**
» Monthey : **P. Contat**
» Sion : **L. Walpen**
» St-Maurice : **J. Gollut**
» Viège **Escher & Cie**

La tension internationale

Le droit de réquisition à Paris

On annonce par voie d'affiche que le « droit de réquisition est ouvert à partir de jeudi à minuit dans la commune de Paris ».

Les Français invités à quitter l'Allemagne

Des ressortissants français s'étant adressés à l'ambassade de France à Berlin pour lui demander son avis sur l'opportunité d'une prolongation de leur séjour en Allemagne, il fut conseillé à ceux qui n'étaient pas retenus par des obligations impérieuses de quitter le Reich.

Les Polonais érigent des fortifications de campagne

Les autorités polonaises ont pris des mesures défensives avec une hâte fébrile dans la partie orientale de la Haute-Silésie. Presque toutes les voies d'accès conduisant à la frontière sont barrées. Des barrages antichars ont été érigés ainsi que des réseaux de fil de fer barbelé qui s'étendent sur des kilomètres. Tous les ponts et ouvrages d'art sont minés. Des mouvements de troupes considérables ont lieu la nuit. Toutes les localités importantes du point de vue stratégique sont étroitement surveillées.

L'Italie est aussi renseignée

Le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, a reçu l'ambassadeur de Grande-Bretagne avec lequel il s'est entretenu vingt minutes. Puis l'ambassadeur de France s'est rendu à son tour au palais Chigi où il est resté une demi-heure.

On affirme que l'entretien avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne a porté sur le message britannique à Hitler, tandis que la conversation avec l'ambassadeur de France s'est étendue à la situation générale.

Le Japon boude

L'ambassadeur du Japon n'assistait pas à l'arrivée de M. von Ribbentrop à l'aérodrome de Moscou. On annonce également qu'il n'a pas participé non plus à la réception donnée à l'ambassade d'Allemagne en l'honneur du ministre des affaires étrangères.

La France devant la fourberie de Moscou

Voici ce que téléphone à la « Gazette de Lausanne » son correspondant de Paris, sous ce titre :

L'annonce de la signature d'un pacte soviético-allemand est accueillie en France comme un véritable coup de théâtre. Il est évident qu'un tel traité renverse totalement l'équilibre diplomatique de l'Europe. On en tire la conclusion que dans le monde troublé où nous vivons, dans ce monde qui ne connaît plus ni mœurs diplomatiques ni foi politique et où, seules, règnent la force et la violence, les nations attachées aux coutumes civilisées et à la paix doivent s'attendre à tout et être prêtes à tout.

Que signifie, se demande-t-on, ce pacte de non-agression dont les négociations ont été menées dans le plus grand secret par M. von Papen et dont l'annonce a provoqué quel éclat ! Trois hypothèses sont émises : ou bien l'U. R. S. S. se livre à un chantage destiné à amener Paris et Londres à conclure un accord tripartite avec toutes les clauses que Moscou entend y faire figurer, y compris l'assistance en Extrême-Orient ; ou bien, et c'est là l'avis de la quasi-unanimité de la presse du soir, on se trouve en présence d'une nouvelle trahison russe, d'un Brest-Litovsk de la paix, Hitler et Staline, malgré l'opposition de leurs thèses politiques, poursuivant un but semblable, sinon commun, l'hégémonie de leur patrie sur le monde et peut-être aussi secondairement le partage de la Pologne. Enfin, on se demande si la signature de ce pacte ne constituerait pas pour le Führer un dérivatif au problème de Dantzig et un succès à annoncer au congrès de Nuremberg.

A Varsovie, après une première surprise bien compréhensible, on s'est ressaisi et l'on annonce déjà que ce pacte ne modifie en rien l'attitude du gouvernement polonais à l'égard de l'Allemagne. On peut affirmer que devant cette résolution polonaise, la politique de fermeté franco-anglaise demeurera inchangée. Au cas où la Pologne se trouverait menacée, elle serait toujours assurée de l'aide inconditionnelle de la France et de la Grande-Bretagne.

D'une manière générale, on considère ici que la signature du pacte soviético-allemand constitue une mise en application de la politique de Lénine : rester en dehors d'un conflit européen pour fomenter ensuite la révolution dans les pays affaiblis par la guerre.

Dans le « Journal des Débats », M. Pierre Bernus qualifie la manœuvre soviétique de « fourberie consommée » : « Comment, en effet, écrit-il, pourrait-on qualifier autrement les procédés d'un gouvernement qui, négociant avec deux pays un accord destiné à tenir en respect une puissance menaçante, négocie derrière le dos de leurs représentants avec cette dernière un accord qui ne saurait que l'encourager à aller de l'avant ? C'est qu'il faut voir la conséquence la plus grande de l'affaire. Tout ce qui est de nature à convaincre Hitler qu'il lui est possible d'agir sans trop de risques contre la Pologne ne peut que le pousser à des déterminations fatales. On peut donc dire que la Russie soviétique commet un véritable crime contre la paix. »

Le gouvernement français, réuni mardi après-midi en Conseil de cabinet, a fait le point de la situation internationale. Aucune décision capitale n'a été arrêtée : ni convocation du Parlement, ni rappel de la mission militaire française envoyée à Moscou pour la négociation du pacte tripartite, pas plus que de nouvelles mesures militaires, toutes les précautions étant déjà prises.

Les Anglais quittent l'Allemagne

Une dépêche de source britannique annonce qu'en raison de la situation actuelle, plusieurs familles anglaises ont quitté Berlin lundi soir pour rentrer en Angleterre. D'autres familles se préparent à quitter la capitale allemande et on rappelle à ce sujet qu'en septembre dernier, un certain nombre de ressortissants britanniques avaient aussi cru devoir quitter Berlin.

A Berne, on suit les événements attentivement

La nouvelle de la conclusion d'un pacte de non-agression entre le Reich et les Soviets, ce qui représente un véritable coup de théâtre sur l'échiquier politique, a causé au Palais fédéral, comme partout ailleurs, une vive surprise. On n'ignore pas l'effet psychologique que la conclusion de ce pacte peut avoir. Pour le surplus, on estime qu'il n'y a pas autre chose à faire pour le moment que d'attendre avec calme et vigilance le développement des événements. La situation politique mondiale se trouve, certes, profondément modifiée, mais cela ne veut pas dire que la guerre devra forcément en résulter.

A la veille d'une nouvelle « répartition » de la Pologne

On apprend de Berlin, le 22 août, d'une source nationale-socialiste qui avait déjà prévu exactement l'année dernière les événements de Tchéco-Slovaquie et d'Autriche, que l'on se trouve à la veille d'une « quatrième répartition de la Pologne ». Le destin de la Pologne dépendrait entièrement du fait qu'elle acceptera ou non les revendications allemandes.

Si sa réponse est favorable, les troupes allemandes n'occuperont probablement que les régions qui appartenaient avant la guerre à l'Allemagne. En revanche, si la Pologne devait opposer une résistance, ce que l'on ne tient pas pour impossible, les troupes allemandes marcheraient sans autre forme de procès sur Varsovie et pousseraient certainement encore plus loin.

On pense que Londres ne s'engagera pas dans une guerre et que la France, se rendant compte des circonstances, acceptera le fait accompli.

D'après ce que l'on déclare dans les milieux politiques, l'Allemagne et la Russie auraient déjà décidé, depuis plusieurs semaines, de conclure un pacte de non-agression. Une décision interviendra immédiatement après la signature du pacte à Moscou.

Les mesures militaires qui sont prises sont destinées à faire face à toute éventualité et à obliger la France et l'Angleterre à régler pacifiquement le conflit germano-polonais.

Un conseil de guerre à Berlin

Depuis 19 h., jeudi soir, le chancelier Hitler était en conférence avec ses principaux lieutenants, parmi lesquels le maréchal Gœring et M. von Ribbentrop. La conférence s'est terminée à minuit.

A la Chambre anglaise

La Chambre des députés anglaise, réunie hier, a voté les pleins pouvoirs au gouvernement. Voici les dernières paroles prononcées par M. Chamberlain à la Chambre :

« Si tous nos efforts pour trouver le chemin vers la paix — et Dieu sait si je fis de mon mieux — (acclamations) — échouent et si nous nous trouvons forcés d'entreprendre une lutte imposant la souffrance et la misère à toute l'humanité et dont aucun homme ne peut prédire la fin, nous ne combattrons pas pour l'avenir politique d'une ville éloignée dans uen terre étrangère, nous combattrons pour la préservation de ces principes dont la destruction entraînerait celle de toutes les possibilités de paix ou de sécurité pour les peuples du monde.

La catastrophe ne s'est pas encore produite. Il faut donc toujours espérer que la raison et l'intelligence pourront triompher. La paix ou la guerre ne dépendent pas de nous. J'espère que ceux à qui incombe la responsabilité penseront aux millions d'êtres humains dont le destin dépend de leur action. Quant à nous, nous avons derrière nous un pays uni. En cette heure critique, je crois que tous les membres de l'assemblée feront un et montreront au monde que nous agirons comme une nation unie. »

Un appel du président des Etats-Unis au roi d'Italie

M. Roosevelt a envoyé un télégramme au roi d'Italie, le priant d'intervenir en faveur de la paix.

Un appel du Pape en faveur de la paix

Le Pape a prononcé hier soir la déclaration suivante :

« Une heure grave sonne de nouveau pour la grande famille humaine, heure de décision terrible de laquelle notre autorité spirituelle ne peut se désintéresser et qui nous force de faire un appel aux cœurs et aux esprits de manière à ce qu'ils reprennent la voie de la justice et de la paix. Que tous ceux qui portent le poids de tant de responsabilité veuillent bien écouter à travers notre voix, la voix du Christ sur lequel des millions et des millions d'âmes reposent leur confiance.

Aujourd'hui, alors que les conflits internationaux se font d'heure en heure plus probables, aujourd'hui que l'on peut penser que l'horrible catastrophe d'une guerre peut se déchaîner, nous adressons notre pressant appel aux chefs et aux peuples pour que, déposant les armes et renonçant aux menaces, ils tentent de porter remède aux conflits actuels par le seul moyen qui existe vraiment, c'est-à-dire des ententes. Nous nous adressons à eux pour qu'avec une volonté calme et sereine ils encouragent toutes les tentatives pacifiques que peuvent faire leurs gouvernements et pour que la force de la raison et non celle des armes fasse prévoir la justice.

Le danger est actuellement énorme, mais il est encore temps. Rien n'est perdu pour la paix et tout peut l'être avec la guerre. Les hommes doivent faire marche arrière et accepter de vouloir s'entendre et recommencent de traiter entre eux. En traitant avec respect les droits réciproques, ils s'apercevront que des négociations pacifiques n'ont jamais empêché d'obtenir un succès honorable.

Nous vous supplions par le sang du Christ dont la force nous soutient, et tandis que nous sentons et que nous savons que nous avons avec nous tous les hommes de cœur, tous ceux qui ont faim et soif de justice, tous ceux qui souffrent des maux de la vie et des douleurs qu'elle comporte.

Nous savons que nous avons avec nous le cœur des mères qui bat à l'unisson du nôtre, des êtres qui devraient abandonner leurs familles, des humbles qui travaillent et qui ne savent point, des innocents sur lesquels pèse une terrifiante menace, des jeunes chevaliers généreux qui sont animés des plus purs et des plus nobles idéaux.

Nous savons que nous avons aussi avec nous l'esprit même de cette vieille Europe qui conserve sa foi et qui est dirigée par le génie du christianisme, que nous avons avec nous l'humanité tout entière qui attend le pain et la liberté et non point ce qui tue et détruit.

Avec nous encore est le Christ qui de l'amour fraternel fit son principe fondamental et qui l'introduisit dans sa religion comme promesse de salut pour les individus et les nations.

Nous devons rappeler enfin que les entreprises humaines sont dépourvues de valeur, à moins qu'elles ne soient aidées par le Ciel. Aussi invitons-nous toute l'humanité à tourner ses regards vers le ciel et à demander avec d'ardentes prières au Seigneur que sa miséricorde descende abondante sur ce monde bouleversé et calme les colères en faisant enfin resplendir l'aube d'un avenir plus serein. Dans cette attente et dans cette espérance nous envoyons à tous et du fond de notre cœur, notre bénédiction paternelle. »

Un appel à la conscience humaine

Mercredi, à 20 h., avant le dîner offert en l'honneur des ministres des affaires étrangères des Etats membres du groupe d'Oslo, le roi Léopold de Belgique lut la déclaration suivante qui constitue l'acte final de la conférence de Bruxelles.

Cette déclaration a été reproduite à la radio (poste Parisien). Nous tenons à la publier, vu son caractère pacifique et chevaleresque :

« La déclaration dont je vais donner lecture est faite au palais de Bruxelles en présence des ministres des affaires étrangères et au nom des chefs d'Etat du groupe d'Oslo :

Où va le monde ?

Le monde vit une période de tension telle que toute collaboration normale entre les Etats risque de devenir impossible. Les grandes puissances prennent des mesures équivalentes à la mobilisation de leurs forces. Les petites puissances n'ont-elles pas à craindre d'être victimes d'un conflit éventuel dans lequel elles seraient entraînées à leur corps défendant, en dépit de leur politique indiscutable d'indépendance et de leur ferme volonté de neutralité ? Ne sont-elles pas exposées à faire l'objet d'arrangements intervenus en dehors d'elles ? Sans même que s'ouvrent des hostilités, le monde est menacé d'un effondrement économique. La méfiance et le soupçon règnent partout. Sous nos yeux des camps se forment, des armées se groupent, une horrible lutte se prépare en Europe. Notre continent va-t-il se suicider dans une guerre effroyable qui ne connaît ni vainqueur, ni vaincu, mais où sombreraient les valeurs spirituelles et matérielles créées par des siècles de civilisation ?

La psychose de guerre

La psychose de guerre envahit les foyers, et bien que consciente de la catastrophe inimaginable qu'une conflagration constituerait pour l'humanité entière, l'opinion publique s'abandonne de plus en plus à l'idée que nous y sommes fatalement entraînés. Il importe de réagir contre une résignation aussi funeste. Il n'est pas un peuple — et nous l'affirmons avec force — qui veuille envoyer ses enfants à la mort afin d'enlever aux autres nations ce droit à l'existence qu'il revendique pour lui-même.

Certes, les intérêts des Etats ne sont pas tous les mêmes. Mais existe-t-il des intérêts qui ne peuvent être conciliés infiniment mieux avant qu'après une guerre ? Que la conscience du monde se réveille. Le pire peut encore être évité. Mais le temps presse. L'évolution des événements peut bientôt rendre tout contact direct encore plus difficile. Que l'on ne s'y trompe point. Nous savons que le droit pour vivre doit s'appuyer sur une base solide. Et la paix que nous voulons est une paix dans le respect des droits de toutes les nations. Une paix durable ne peut être fondée sur la force, mais seulement sur l'ordre moral. La sagesse ne commande-t-elle pas de faire trêve à la guerre des paroles, aux excitations et aux menaces pour accepter de discuter les problèmes posés ?

Une adjuration solennelle

Nous formons solennellement le vœu que les hommes dont dépend le cours des événements négocient dans un esprit de coopération fraternelle.

C'est pourquoi, au nom du roi du Danemark, du président de la République de Finlande, de la grande-duchesse de Luxembourg, du roi de Norvège, de la reine des Pays-Bas, du roi de Suède et en mon nom propre, chacun de nous, agissant d'accord avec son gouvernement, exprimons l'espoir que d'autres chefs joindront leur voix à la nôtre dans le même souci de paix et de sécurité de leur peuple.

Demain, des centaines de millions d'hommes seront de cœur avec nous pour arrêter la course à la guerre. Que ceux entre les mains desquels repose le sort du monde répondent à ces sentiments et réalisent le désir maintes fois manifesté par eux de régler en paix les difficultés les séparant et que la catastrophe menaçant l'humanité soit évitée. »

Promotion militaire

En séance du 3 août 1939, le Conseil d'Etat du Valais a promu au grade de capitaine le 1er-lieutenant Charles Exquis, avocat à Martigny-Ville, et lui a confié le commandement de la Cp. fus. mont. II/6.

La folie des hommes

On ne pourra jamais assez la maudire.

Pour le moment elle ruine, en attendant qu'elle tue.

Sait-on que les sept grandes puissances du globe, donc l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la France, la Russie, le Japon et les Etats-Unis, sans compter la Pologne, dépensent pour leurs armements 2125 fr. par seconde, 125,000 francs par minute, 7 millions et demi par heure, 180 millions par jour, 65 milliards par an ?

Il y aurait largement, là, de quoi vaincre la misère du monde. Au lieu de vaincre la misère on veut l'accentuer, faire tomber des averses de feu sur notre monde déjà si malheureux.

Et l'on appelle grands hommes ceux qui mènent cette danse infernale !

Les chiffres effrayants de l'argent employé en vue d'un massacre en grand font constater que la clef du bonheur et de la paix doit être cherchée, non pas dans les systèmes, mais dans la simple sagesse des hommes. Pour le moment, ceux d'entre eux qui passent pour être des génies n'en ont pas.

Nous vivons sous le signe de Babel et de sa confusion.

Décisions du Conseil d'Etat

Homologation. — Le Conseil d'Etat homologue les adjonctions apportées en assemblée primaire du 28 avril 1939, aux articles 30, 34, 40 et 58 du règlement des constructions de la commune de Brigue.

Médecin. — Le Dr Maurice Girardet, originaire de Suchy (Vaud), domicilié à Lausanne, porteur du diplôme fédéral suisse de médecin, est autorisé à exercer l'art médical dans le canton du Valais.

Etat civil. — M. Robert Buthet, fils d'Emile, instituteur à Vétroz, est nommé substitut de l'officier d'état civil de l'arrondissement de Vétroz, en remplacement du titulaire décédé.

Un enfant tué par une pierre

Un enfant de 13 ans, de Naters, le petit Karl Bammatter, qui vivait chez ses grands-parents, à Niederwald, cueillait des petits fruits sur l'alpe de la région ; une chèvre détacha une pierre d'un bloc de rocher et le pauvre petit fut atteint à la tête.

Etourdi, l'enfant perdit pied et tomba dans un ruisseau au bas d'une pente.

Un chevrier courut chercher du secours et un prêtre arriva sur les lieux juste assez tôt pour recueillir le dernier soupir de la victime.

Tir au flobert et à la carabine de match

Le Département militaire rappelle aux organisateurs de kermesses ou de fêtes champêtres les prescriptions sur la police de ces tirs, cela afin d'éviter des accidents. Nous prions donc les intéressés de se référer à la publication parue dans le « Bulletin officiel » d'aujourd'hui vendredi.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous lèverez le matin *plus dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

VALAIS

Voyage à l'Exposition

A l'intention de ceux qui ne pourraient pas participer à la Journée valaisanne, l'Union Commerciale valaisanne organise un voyage à Zurich les 17 et 18 septembre prochain, pour les prix extraordinaires ci-après :

Départ de Sierre ou de Sion	fr. 30.—
» » Saxon ou Charrat	» 29.—
» » Martigny	» 28.—
» » St-Maurice	» 27.—

tout compris pour les **2 jours,** soit : billet de chemin de fer, entrée à l'Exposition, dîner, souper et coucher le dimanche, petit déjeuner et collation à 18 h. le lundi.

Ceux qui voudraient prolonger le séjour (le billet étant valable 5 jours) peuvent le faire moyennant un supplément de fr. 2.65 pour retour individuel.

Les logements devant être retenus quinze jours à l'avance, on est prié de s'inscrire auprès des membres du Service d'Escompte, jusqu'au 2 septembre **au plus tard.**

Nul doute que chacun voudra profiter de cette occasion unique pour visiter notre magnifique Exposition nationale.

Journées valaisannes à l'Exposition nationale à Zurich

Dans le cadre des Journées valaisannes, seront données deux représentations de la **« Servante d'Evolène »,** légende valaisanne en 4 actes de René Morax, les dimanches 3 et lundi 4 septembre à 20 heures, au Théâtre municipal de Zurich.

La location est ouverte auprès de la direction du théâtre précité. (Compte de chèques post. VIII 7109, Zurich). Prix des places : fr. 2.50, 3.—, 3.50, et augmentation successive de fr. 0.50 jusqu'à fr. 8.—.

Les actes de probité

M. Maurice Amoos, de Venthône, ayant trouvé un billet de 100 fr. sous le pont du funiculaire à Sierre, s'est empressé de le remettre au poste de gendarmerie. Le billet appartenait à une personne de modeste condition qui fut combien heureuse de rentrer en possession de la somme.

Ce geste méritait d'être signalé.

Saxon. - Kermesse de la Saint-Félix.

A l'occasion de la Saint-Félix, la Société de musique « L'Avenir » de Saxon organise une grande fête d'été au Cercle.

Une tombola avec des lots magnifiques fera certainement des heureux. D'autre part, nous apprenons qu'une attraction tout à fait inédite est également prévue au programme de la journée : « Bobino, la terreur des vinaigrettes ».

Nous n'en disons donc pas plus long pour aujourd'hui. Il faut aller à Saxon dimanche à la fête de l'« Avenir ». On en reviendra enchanté.

(Voir aux annonces.)

Quand le Valais mobilise pacifiquement...

Depuis quelques jours, dans les petits chalets de la montagne comme dans les salons des petites cités, sur les chemins qui conduisent aux villages comme dans les rues capitales, en cueillant les abricots dans les vergers de Saxon comme en rasant les regains, sur le coteau, comme en alignant des chiffres, on débat un seul problème, on agite une seule question : La mobilisation pacifique des Valaisans pour une expédition vers Zurich.

C'est que tous ils ont à cœur d'apporter à leurs frères confédérés le témoignage de leur attachement, c'est que tous, paysans et citadins, veulent prouver plus que de l'intérêt à l'égard d'une exposition **nationale :** de l'amour.

Une secousse sismique

Mercredi, vers 11 h. 48, une assez forte secousse sismique, qui a duré plusieurs secondes, a été enregistrée dans la région des Alpes.

Le foyer du séisme serait le massif du Mont-Blanc. A Martigny, la secousse a produit l'impression nette d'une explosion. Il n'y a heureusement pas de dégâts, que nous sachions.

En tout cas, ce tremblement de terre nous a inspiré moins de crainte que les événements internationaux actuels.

Chamoson

Kermesse de la « Villageoise »

Nous rappelons la kermesse de cette excellente société de musique, qui se poursuivra dimanche prochain à Chamoson, à l'entrée sud du village.

Qu'on vienne donc nombreux passer de joyeux instants avec les musiciens chamosards. Réception la plus cordiale : Bonne musique, bon plancher de danse, tombola avec beaux lots sans oublier les bons vins de Chamoson, etc. (Voir aux annonces.)

Après le Tour du Lac en bateau-salon

On nous écrit :

J'ai lu avec grand intérêt et plaisir l'article paru dans le « Rhône » au sujet de la promenade en bateau-salon Bouveret-Genève et retour le 15 août, jour de l'Assomption.

Permettez-moi cependant de compléter la liste des personnes qui ont été remarquées à bord.

Ce sont : Mme Chaperon, la gracieuse épouse de M. Chaperon président de St-Gingolph et député ; M. Mutti, le très actif directeur de la Société de tir, qui eut le grand privilège de présenter au comité de course déjà mentionné dans votre journal, le distingué ing. M. Théo Schnyder, président du Grand Conseil de notre canton, qui a honoré de sa présence cette belle promenade. Une participante.

Fondation « Pour la Vieillesse »

(Section valaisanne)

En 1938, l'Etat du Valais nous a octroyé, comme chaque année, une généreuse subvention de 8000 fr., la Banque cantonale un don de 500 fr., la Société suisse pour l'Aluminium 200 fr. De Zurich nous est parvenue la somme de fr. 40,158 (fr. 34,298 de subsides ordinaires, fr. 2260 de subsides extraordinaires, plus un secours exceptionnel de fr. 3600 en faveur des vieillards nécessiteux victimes du gel).

Nous avons distribué en subsides ordinaires, la somme de fr. 58,370 entre 1372 vieillards et réparti les intérêts d'un fonds spécial, soit fr. 300, entre 3 vieillards de la montagne victimes d'incendies, fêté une centenaire, Mme Victoria Minnig, de Ried-Mörel (décédée depuis), et deux ménages d'octogénaires qui célébraient leurs noces d'or.

Le Comité directeur.

Levtron. - Les gaîtés de la forêt.

On nous écrit :

Je ne sais si chez vous c'est comme chez nous.

Chez nous, à part qu'il y a passablement de lois fédérales auxquelles il faut se soumettre, il n'y a rien d'extraordinaire : une petite joyeuseté cependant.

Aux criées publiques du dimanche, n'a-t-on pas entendu proclamer solennellement ce qui suit :

« Le ramassage de la litière dans les forêts est limité aux deux jours ci-après : mardi et mercredi de la présente semaine ; il est formellement interdit d'employer **des râteaux en fer. »**

C'est un peu rigide, convenez-en, bien que cela fît éclater un rire général et chacun de se demander pourquoi l'usage du râteau en fer devait céder le pas au râteau en bois ou en aluminium...

Bien des gens, et parmi les plus sensés, se demandaient quelles pouvaient bien être les raisons de cet ultimatum singulier, et de conclure que dans toutes les autres communes du canton chacun devait se servir du râteau en fer puisque la loi forestière est d'une portée générale !!

Il me semble pourtant que les Leytronins ne méritent pas un tel sort, car ils ne passent pas, en général, pour des gens « râteaux » à proprement parler.

Laissons plutôt utiliser ces outils aux grands financiers. Tout le monde sait bien que « chez nous » ce n'est pas le Pérou non plus, et un peu de litière dans nos tabatières des mayens, qu'elle arrive par le bois ou par le fer, cela ne peut pas porter un énorme préjudice à l'économie nationale et aux **« pives-laitières »** de notre alimentation en général !

Mais il y a mieux : On dit que prochainement il sera interdit de pénétrer dans les forêts avec des haches, à moins qu'elles ne soient... en bois !

Grand émoi dans le landerneau... Alors, Balthasar, qui est un grand philosophe, me dit :

— Tu es bien bon de te frapper pour si peu... C'est bien simple, le jour où personne n'ira à la forêt avec des tranchants, les forestiers pourront tout à leur aise chanter sur les troncs des mélèzes millénaires :

Mon beau sapin...
Roi des forêts...

Conclusion : Par les temps qui courent, armons-nous de râteaux, de haches et de faux en... bois.

L'ermite de Plambuchille.

(Note réd.) — Nous nous permettons de faire observer à notre aimable correspondant que cette interdiction des râteaux en fer se justifie en ce sens que le fer ou autre métal abîmerait les radicelles des jeunes conifères.

D'ailleurs, après études, les milieux compétents forestiers sont arrivés à la conclusion qu'il y avait nécessité de supprimer le râteau en fer afin de faciliter le reboisement de nos forêts.

La Journée valaisanne du XXe Comptoir suisse, dimanche 10 septembre 1939

Le Comptoir suisse a tenu à associer le canton du Valais au vingtième anniversaire que célébrera cette année l'importante manifestation économique qui se déroule habituellement en automne à Lausanne.

La date de la Xe Journée valaisanne a été fixée au dimanche 10 septembre. Pour la dixième fois, le Valais se rendra en rangs serrés dans la capitale vaudoise pour prendre part à la belle manifestation jubilaire qui s'ouvrira dans quelques jours.

Le Comptoir suisse, pour donner à sa Xe Journée valaisanne un éclat tout particulier, s'est assuré le concours de l'Harmonie municipale de Sierre, sous la direction de M. H. Daetwyler, et de la Société « Le Vieux Pays » de St-Maurice, dont les chœurs et les danses seront dirigés respectivement par MM. Fernand Dubois et Louis Pignat.

La réputation de ces deux ensembles n'est plus à faire, la « Gérondine » en particulier ayant déjà participé à une Journée valaisanne à Lausanne, où elle a remporté le plus franc succès.

Ajoutons que les autorités valaisannes seront représentées à Lausanne par MM. de Chastonay et K. Anthamatten, président et vice-président du Conseil d'Etat valaisan, et par M. Pitteloud, conseiller d'Etat.

M. de Chastonay a accepté de prendre la parole au nom du gouvernement valaisan à l'issue du banquet officiel ; M. Maurice Bujard, conseiller d'Etat, lui répondra au nom du canton de Vaud.

Voici comment se déroulera la manifestation valaisanne du XXe Comptoir suisse :

9 h. 44. Arrivée des participants à Lausanne. Formation du cortège. Montée au Comptoir suisse. Visite de la Foire.

12 h. 30. Banquet officiel au Grand Restaurant. Concert par l'Harmonie municipale de Sierre. Discours de M. de Chastonay, président du Conseil d'Etat valaisan, et de M. Mce Bujard, conseiller d'Etat, délégué du gouvernement vaudois. Productions du « Vieux Pays » de St-Maurice.

18 h. Réception au Cercle Valaisan, à l'Hôtel de Lausanne (près de la Gare C. F. F.).

Nous voulons espérer que les Valaisans auront à cœur de profiter de l'occasion que leur offre cette Journée réservée à leur canton pour se rendre nombreux à Lausanne, et visiter le Comptoir suisse qui, cette année, en l'honneur de son 20e anniversaire, offrira à ses hôtes diverses innovations et notamment les différents groupes de sa Foire gastronomique.

Que chacun, par conséquent note la date du 10 septembre et s'apprête à participer à cette belle manifestation d'amitié confédérale.

CINÉMA • SPECTACLES

* Dans les Cinémas de Martigny *

« Etoile » : « Accord final » le grand film tourné à Montreux

Cette grande comédie musicale, **« Accord final »,** que l'« Etoile » nous présente pour son dernier programme de la saison qui se termine, fut accueillie partout avec enthousiasme. Car c'est un film enchanteur, tourné sur les bords du Léman, dans le cadre incomparable de Montreux.

« Accord final » est un film gai, optimiste, débordant de jeunesse et d'entrain. Une musique exquise admirablement interprétée par l'orchestre des Concerts Pasdeloup de Paris, sous la direction d'Albert Wolf et du célèbre violoniste Zino Francescati. On ne saurait imaginer spectacle plus charmant et plus divertissant.

Kate de Nagy, Georges Rigaud, Alerme, Josette Day, Jules Berry sont les principaux animateurs de cette fantaisie sentimentale et musicale.

La semaine prochaine : Ouverture de la saison d'hiver 1939-1940.

« Au Corso » dont on fête cette semaine l'inauguration

Pour son inauguration, le « Corso » présente un film gai : **« Etes-vous jalouse ? »** ou **« Les amants terribles ».** André Luguet et Suzy Prim sont les époux terribles de cette charmante comédie, qui est assurée du plus franc succès à Martigny.

Comme la femme est jalouse, furieusement jalouse, que le mari ne dédaigne pas les aventures galantes, il s'ensuit des scènes orageuses qui les mènent l'un et l'autre à l'idée du divorce. Mais ce projet n'aboutira pas, car une série d'événements viendra démontrer à la jeune femme que la jalousie est un vilain défaut et au mari que le bonheur est au foyer conjugal.

L'interprétation est de premier ordre, car il y a encore Charpin, beau-père provincial qui ramène la paix dans le ménage, et Gabrielle Dorziat, qui est toujours la plus grande artiste que vous connaissez.

Le public est prié de prendre note que les séances du « Corso » débutent le mercredi déjà.

Dimanche, matinée à prix réduits.

Dernier programme de la saison

ETOILE *Un film enchanteur*

tourné dans le plus beau pays du monde : LA SUISSE, sur les bords du Léman, à Montreux, Clarens, l'Ile romantique

Accord final

avec le concours de l'Orchestre Pasdeloup, de Paris, et du célèbre violoniste Cino Francescatti, avec Kate de Nagy, Jules Berry, Alerme, Josette Day, Aimos et Georges Rigaud

Au Corso

le nouveau cinéma de Martigny

SEMAINE D'INAUGURATION

UN FILM TRÈS GAI

Etes-vous jalouse ?

avec

Suzy Prim, André Luguet Charpin

TARIF : 1.20, 1.70, 2.10

Matinée, prix réduits. Dimanche soir

TRAIN DE NUIT

Les Maisons

ci-dessous ont entrepris les travaux de transformations

Peinture et décoration
ENTREPRISE
Buthey & Chappot
MARTIGNY

Installation électrique
Vve Bruchez & Fils
MARTIGNY-BOURG

Menuiserie
Marc Chappot Martigny

Sanitaire, Enseignes métal
Gustave Guex et M. Ulrich

Direction des travaux :
M. Ulrich, *décorateur,* **Martigny**

St-Félix à Saxon

Grande Fête d'été

organisée par la Sté de musique « L'Avenir »

au Cercle

Tombola, lots magnifiques - Venez tous voir **Bobino** la Terreur des Vinaigrettes

Vous repartirez enchantés Le Comité

Chamoson *Dimanche 27 août 1939*

Kermesse annuelle

de l'Harmonie LA VILLAGEOISE

BAL Bonne musique - ATTRACTIONS variées Excellents crus - Invitation cordiale

Café des Oies, Saxon

Les dimanches 27 août et 3 septembre

Bal champêtre

à l'occasion de la St-Félix. Entrée libre, bon orchestre Consommations de 1er choix.

Se recommande : Ch. BURNIER

Ouvriers !

Si vous désirez de bonnes **salopettes,** achetez notre article militaire de qualité extra à 13 fr. le complet. Vareuses et tuniques à l'état de neuf, petits Nos 4 et 6 fr. pièce. Pantalons et culottes Lafont de Lyon, à bon compte. Envois contre rembours.

Magasins Pannatier

à Sion Pl. du Midi, à côté du Salon du Cycle, **et Vernayaz**

Ménagères... ...attention ! Pour l'entretien de vos parquets : **Parketputz** supprime la paille de fer. Flc 1.—

Droguerie Valaisanne J. Lugon, Martigny

Occasions

Beaux lits modernes, literie neuve. Lits Louis XV, 55 fr. Canapés 35 fr. Commodes 30 fr. Lavabo marbre 20 fr. Tables. Machine à coudre 25 fr. Tables de nuit 5 fr. Chaises. Lits d'enfants 25 fr. Divan turc 25 fr. Guéridons. Table à ouvrages. Tableaux 2 fr. Potagers bouillote cuivre 35 fr. Glaces 5 fr.

A. DELALOYE, Meubles La Batteuse **Martigny-Bourg**

On demande une

Jeune FILLE

de 17 à 18 ans pr le ménage. Café des Messageries Martigny.

TIMBRES caoutchouc

Imprimerie Pillet, Martigny

Un avantage *réel vous est offert par les Timbres-Escompte du fait qu'ils vont tous sur le même carnet. Vous pouvez donc toucher rapidement les Fr.* **10.-.** *Il est dans votre intérêt de faire vos achats auprès des commerçants ci-après :*

MARTIGNY-VILLE :

Addy Julien, Porcelaine-Faïence.
Bovi Lætitia, Epicerie.
Claivaz Georges, Primeurs.
Closuit Raphaël, Pharmacie.
Cretton Henri, Boulangerie.
Damay-Max, J., Mercerie.
Devanthéry C., Négociant.
Dirren & Fils Th., Primeurs.
Ducrey Frères, Tissus-Confections.
Dupuis Victor, Fiduciaire Romande.
Gaillard Marcel, Papeterie.
Girard-Rard Alfred, Tissus.
Grillet-Farquet, Mme, Epicerie.
Lottini-Meille, Epic. de la Gare, Fruits
Lovay Edouard, Pharmacie.
Lugon Jean, Droguerie.
Modern Shoe, Chaussures.
Montfort Alfred, Imprimerie.
Morand Georges, Vve, Pharmacie.
Moret Charly, Ameublement.
Moret Henri, Bijouterie.
Paccard Jacques, Primeurs.
Pillet Jules, Imprimerie.
Richard-Martin, Vve, Modes-Mercerie.
Rouiller Alexis, Mme, Mercerie.
Saudan, Mme, « A mon Aiguille ».
Sauthier Henri, Mercerie-Tissus.

MARTIGNY-BOURG : Arlettaz - Burnier E., Vve, Epicerie.
Berguerand Alfred, Chaussures.
Bircher-Vouilloz Marcel, Fromages.
Dorsaz-Pont, Négociant.
Emonet Frères, Magasin de Fers.
Fellay Céline, Vve, Epicerie.
Gabioud, Boulangerie.
Martin Joseph, Chaussures.
Métral Léonce, Epicerie.
Rigoni Jean, Bazar.
Saudan Fernand, Mercerie.
Semblanet Auguste, Boulangerie.
Simonetta Ed., Tissus.
Tochet-Darbellay, Epicerie.
Tornay Lucien, Fers.

MARTIGNY-CROIX : Rouiller Michel, Ngt.
Saudan Alfred, Vve, Epicerie.

Timbres caoutchouc - Imprimerie Commerciale, Martigny

On demande un **berger** sachant traire. Faire offre par écrit sous R 1559, au bureau du journal.

Imprimerie J. PILLET

Apprentie coiffeuse serait engagée immédiatement. Faire offres : Salon de Coiffure **Chez Zitha et Renée,** Soins de Beauté, Av. de la Gare, Martigny-Ville.

ON DEMANDE une **personne** de 40 à 50 ans pour tenir un ménage à la montagne, près de Martigny. S'adres. au journal sous R 1519.

A louer à la rue des Hôtels **LOCAL** pouvant servir de dépôt ou atelier. S'adres. au journal sous R 1577.

A l'approche du 2 septembre

L'appel lancé par le Conseil d'Etat, qui invitait les Valaisans à se rendre nombreux, à Zurich, pour la Journée valaisanne du 2 septembre, a trouvé un accueil favorable dans tout le pays.

Nous pouvons donc espérer que cette manifestation patriotique sera une réussite parfaite dont tous les Valaisans pourront se louer.

Car nul ne saurait mésestimer son importance. Nous savons que notre canton compte beaucoup d'amis fervents. Ils ont les yeux sur nous et sont exigeants dans la mesure même où ils nous aiment. Nous devons avoir à cœur de ne pas les décevoir.

Mais ce n'est pas tout. Chaque année davantage, nous avons besoin de l'appui de nos Confédérés. Nos hôtels ne peuvent plus guère compter que sur la clientèle suisse. Nos vins, nos fruits, où les écoulerions-nous sinon chez nos voisins de Suisse alémanique en particulier ? Or, ne donnons pas l'impression, par une abstention qui serait le résultat d'une certaine paresse, que nous prenons une part bien modeste à la vie helvétique dont l'Exposition nationale est l'une des manifestations les plus importantes. Il faut donc que cette **Journée valaisanne** soit un rassemblement des Valaisans à Zurich. Nous ne serons pas cent ou deux cents. Il faut que nous nous rencontrions par milliers, le 2 septembre, sur les bords de la Limmat.

MARTIGNY

Inauguration du nouveau cinéma de Martigny : « Le Corso »

Mercredi soir, un nombreux public était accouru pour assister à la première représentation du film **« Etes-vous jalouse ? »** projeté dans le nouveau cinéma. Ces spectateurs ont ainsi tenu à témoigner toute leur reconnaissance au directeur, M. Adrien Darbellay, d'avoir eu l'heureuse initiative d'améliorer l'ancien « Royal Biograph ».

Le coloris de la peinture, harmonieusement adapté aux nouvelles exigences, rend encore l'abord de l'établissement plus attrayant.

D'autre part, à l'intérieur, les vestiaires ont été réduits afin que le hall d'entrée soit plus spacieux.

Notons aussi que le décorateur, M. Ulrich, de Martigny, nous prouva une fois de plus ses talents artistiques et qu'il y sut créer cette ambiance sympathique si nécessaire à un cinéma.

Les tentures de velours rouge, un peu trop sombre, ont fait place à une peinture unie et plus sobre.

Quant à l'appareil de projections, il a été perfectionné, ce qui a comme heureux résultat de rendre les images parlantes plus nettes et plus reposantes pour la vue.

Les places dites « Réservées » ont été supprimées afin de permettre au public de profiter plus largement des « Premières ».

Souhaitons donc bonne chance au « Corso », et en le félicitant, remercions M. Adrien Darbellay d'avoir doté notre second cinéma d'une si belle parure.

* * *

On nous écrit encore au sujet de cette ouverture :

Un nombreux public s'est rendu mercredi soir au « Corso » pour assister à l'inauguration de cette salle de spectacles qui remplace l'ancien cinéma Royal. Nous avons remporté de cette soirée un gentil souvenir et nous avons pu apprécier toutes les améliorations et nouveautés du très moderne « Corso ». La façade est pimpante ; l'installation lumineuse donne une note de vie aux abords du bâtiment. Le hall est complètement modifié. On n'a pas craint de remplacer toutes les vitres d'entrée par de larges vitrines ; heureux changement. L'ancienne « caisse » avec ses fioritures, ses moulures et tous ses nids à poussière a fait place à une « caisse » moderne aux lignes directes. La salle est fort accueillante avec ses teintes dégradées. L'éclairage est intime. Le nouvel écran frappe, sa luminosité est parfaite. Le sonore nous a paru encore amélioré.

N'oublions pas de noter l'élégant costume des placeurs ; c'était très bien.

En voilà assez dit pour encourager tous les amis du cinéma à aller cette semaine au « Corso », où un programme varié et très amusant les attend.

M. et Mme Darbellay ont pris à leur charge toutes ces coûteuses transformations. Ils ne regretteront pas leur sacrifice, car le public prendra un réel plaisir à se rendre maintenant au « Corso ». M. Ulrich, décorateur, mérite des compliments. On sait qu'il fut l'âme de ces transformations. Un spectateur.

Au Martigny-Sports

Dimanche, le 27 août, la saison débutera à Martigny par la grande journée suisse de football de l'ASFA. La recette intégrale des matches étant versée à l'ASFA au profit des équipes JUNIORS afin de pourvoir à leurs déplacements dans le courant de la saison, aucune entrée de faveur n'est accordée, et même les membres du club sont astreints à payer leur place.

Dès 15 h., **Martigny I** aura comme adversaire **Sion I.** Martigny Ia jouera dans une nouvelle formation qui a déjà fait ses preuves aux entraînements soit contre Renens, soit contre Monthey. Venez tous dimanche au terrain de football, il y aura de beaux matches et vous aurez contribué à soutenir les Juniors qui déjà vous disent merci. Le Comité.

Harmonie municipale

Ce soir, vendredi, à 20 h. 30, **au nouveau collège, répétition générale** en vue du concert de Zurich.

Pharmacie de service

Du 26 août au 2 septembre : Pharmacie Lovey.

Classe 1879

Dimanche 27 août, 60e anniversaire à Ravoire.
Départ du car : de la Ville, à 10 h., Place Centrale ; du Bourg, à 10 h. 15, café Bianchetti.

FOOTBALL
Après le tournoi du F.-C. de Muraz

Notre journal ayant déjà publié mardi les résultats de ce tournoi, sous la plume de notre correspondant sportif « Onir », nous avons reçu depuis, sur ce même sujet, une correspondance que nous ne publions que partiellement afin de ne pas faire double emploi.

Nous tenons cependant à remercier notre correspondant X. pour son amabilité à notre égard. (Réd.)

CLASSEMENT

1. La « Cité sportive », Lausanne, remporte le challenge de Lavallaz, manufacture de tabacs S. A., Monthey, pour une année, ainsi que le 1er prix, en totalisant 7 points avec 3 victoires et 1 match nul.
2. Fully I et Martigny II, 2es ex-aequo avec 5 pts chacun. Le goal-average étant de même proportion, il fallait procéder au tirage au sort. Le président du Fully, très sportivement, céda la seconde place au Martigny-Sports.
3. Fully I, 3e prix (bénévolement).
4. F.-C. Muraz, 4e prix avec 3 pts (1 victoire, 2 défaites et 1 match nul). Cède son prix au F.-C. Vernayaz.
5. F.-C. Vernayaz, 4 matchs, 0 pts.

Prix de bonne tenue : 3 clubs ex-aequo : Cité, Fully et Vernayaz.

Pour certaines considérations, le prix est dédié au F.-C. Cité, qui fait le gentil geste de le céder au club le plus malheureux de la journée, en l'occurrence le F.-C. Vernayaz.

Le jury qui fonctionna était formé de MM. B. de Lavallaz président, Marquis membre et R. Allegra secrétaire. Service sanitaire : M. Ostrini. Tous quatre du F.-C. Monthey.

Les deux arbitres étaient MM. Chablais du Bouveret et Ducrest du Vevey-Sports. X.

TIR
Concours fédéraux individuels 1939

1. Les concours individuels auront lieu, en 1939, le 24 septembre.
2. Les places et sociétés suivantes sont chargées de l'organisation de ces concours : St-Maurice (Noble Jeu de Cible) ; Sierre (Le Stand) ; Viège (Sportschützenverein).
3. Les sociétés organisatrices feront parvenir directement aux tireurs l'horaire du tir.
4. Les inscriptions doivent parvenir aux sociétés citées sous chiffre 2 pour le 17 septembre au plus tard.
5. Le tireur devra indiquer la place de tir où il désire concourir, le numéro du concours choisi et le numéro de contrôle de la société à laquelle il appartient.
6. Les sociétés chargées de l'organisation feront parvenir pour le 18 septembre, à M. Henri Coppex, à Vouvry, le nombre des tireurs inscrits afin qu'elles puissent recevoir les cartes de tir et les distinctions.
7. La finance à verser pour ces concours doit être remise à la société organisatrice au moment où la carte de tir est délivrée.

St-Maurice et Vouvry, le 18 août 1939.

Le Président cantonal : Ls. PIGNAT. Le chef du concours : H. COPPEX.

Chœur d'Hommes

Sortie-raclette au col des Planches dimanche 27 crt.
Départ du car postal à 8 h. 15 à la gare C. F. F.
Prière de s'inscrire chez Francis Revaz, coiffeur, jusqu'à samedi soir 26 crt., à 18 h.

A la Loterie romande

L'assemblée générale des sociétaires de la Loterie romande, réunie récemment à Montreux, lors du tirage de la 9e tranche, a enregistré avec regrets le départ de M. Martinet, entré en fonctions dès les débuts de la Loterie.

Elle lui a exprimé ses très vifs remerciements pour les services rendus.

C'est M. Chauvet, qui, désigné à l'unanimité le 19 juillet déjà et entré en fonctions le 15 août, occupera dorénavant au siège central de Bel-Air, à Lausanne, les fonctions de secrétaire général.

Dans sa même séance, cette assemblée a pris connaissance avec plaisir de la bonne réussite de la 9e tranche, dont le résultat financier très satisfaisant permettra de distribuer comme de coutume aux œuvres d'utilité publique et de bienfaisance des cinq cantons romands des sommes importantes.

La preuve est ainsi faite qu'en dépit des vacances et d'une situation internationale parfois troublée, le public romand continue à manifester un appui compréhensif et généreux à la Loterie romande et aux œuvres qu'elle soutient.

Au surplus, l'augmentation du nombre des lots pour la dixième tranche (tirage 14 octobre, à La Chaux-de-Fonds) augmentation qui porte de 33,856 à 35,265 lots les avantages incontestés du nouveau plan de tirage, contribuera certainement à accroître encore la faveur des acheteurs de billets et la popularité de notre grande Loterie romande.

Un drame à Jegenstorf

Dimanche matin, à Jegenstorf, dans le district de Fraubrunner (Berne), la femme d'un paysan, Mme Iseli-Nyffeler, âgée de 31 ans, a tué ses deux fillettes, Ruth-Hermine et Elisabeth, en leur coupant l'artère carotide au moyen d'un rasoir, puis la femme se suicida à l'aide du même instrument. Les deux enfants étaient âgés respectivement de 8 et de 3 ans. On pense que la femme a agi sous l'emprise de troubles mentaux subits.

Avis de Tir

Le Rgt. inf. mont. 5 effectuera les tirs suivants :

A. Bat. fus. mont. 7.

1. **Tirs à balles** au fusil, fusil-mitr., mitrailleuse, canon d'infanterie et lance-mines, les lundi, mardi et mercredi *28, 29 et 30 août 1939.*
2. **Régions** : Combe des Fonds, Combe de Les Creuzas, Combe de la Peula.
3. La route La Fouly-Ferret restera ouverte à la circulation. Par contre, les voies d'accès du Grand et du Petit Cols Ferret seront interdites pendant la durée des tirs, de 0600 à 1800.

B. Bat. fus. mont. 8.

1. **Tirs à balles** au fusil, fusil-mitr., mitrailleuse, canon d'infanterie et lance-mines, les mardi, mercredi et jeudi *29, 30 et 31 août 1939.*
2. **Régions** : Bandarray, Lacs de Fenêtre et Lacs Lé.
3. La circulation sur les voies d'accès des Cols de Bandarray et de Fenêtre ainsi que celle entre les lacs Fenêtre et les lacs Lé sera interdite ces trois jours de 0830 à 1500.

C. Exercices de tirs combinés Infanterie-Artillerie.

1. *Date :* Vendredi 1er septembre 1939.
2. *Régions :* La Fouly, La Léchère, Crêtet de la Perche, en direction du Petit Col Ferret.
3. *Position des pièces :* Régions Sur la Lys, Le Clou, Le Barfay.
4. *Zone des buts :* Combe des Fonds, Crêtet de la Perche, Combe Ouest Ferret dite Les Creuzas.
5. Le tronçon de route La Fouly-Ferret sera interdit à toute circulation entre 0700 et 1300.
6. La zone comprise entre : Le Dolent (exclus) - La Dotza (inclus) - Petit Col Ferret - Tête de Ferret, est interdite à toute circulation de 0700 à 1600.

Le public est prié de se conformer aux ordres des sentinelles et aux indications des écriteaux.

Le Cdt. Rgt. inf. mont. 5 :
Lt. Col. Secretan

Représentant
exclusif pour le Valais
est demandé ; laissant gros bénéfice. Pour remise, petit capital exigé. Faire offre sous chiffre R1569 au bureau du journal.

IMPRIMERIE PILLET, MARTIGNY

Légumes printaniers

c'est le nom d'un Potage Maggi que les milliers de visiteurs du stand Maggi à l'Exposition nationale ont eu l'occasion de déguster : une savoureuse soupe aux légumes, un régal.

2 blocs pour 4 assiettes = 25 cts
1 paquet de 4 blocs = 25 cts

Fabrique des Produits alimentaires Maggi Kemptal (canton de Zurich)

Saucisse à cuire, extra ..... le kg. **1.50**
Bologne à manger crû ..... » **2.--**
Viande séchée à manger crû ..... » **3.--**
Côtes fumées pr cuire ..... » **1.20**
Graisse en bidon de 5 kg. ..... » **1.20**
Rôti sans os .... » **1.80**
Bouilli - Ragoût » **1.40**

Boucherie Chevaline Centrale - Vevey
Exp.: pr retour franco dep. 5 kg

Voyage à Zurich
les 17 et 18 septembre

organisé par l'Union Commerciale Valaisanne, à Sion, pour les prix extraordinaires ci-après :

Départ de Sierre ou de Sion Fr. **30.-**
» » Saxon ou de Charrat » **29.-**
» » Martigny . . . . » **28.-**
» » St-Maurice . . . . » **27.-**

tout compris, *pour les* **2 jours,** *soit : train, entrée à l'Exposition, chambre et 5 repas.*

S'inscrire auprès des membres du Service d'Escompte jusqu'au **2 sept.** *au plus tard*

Pourquoi *donner la préférence aux commerçants qui distribuent les timbres du Service d'Escompte ? Parce que vous pourrez toucher rapidement Fr.* **10.-** *qui seront les bienvenus.*

FULLY : **Bender Florentin,** Epicerie, **Châtaignier.**
Bender Jules, Epicerie, **La Fontaine.**
Boson Hermann, Epicerie.
Carron Henri, Epicerie.
Carron Léonce, Epicerie.
Nambride Evariste, Epicerie, **Branson.**
Roduit Adrien, Epicerie, **Mazembroz.**
Taramarcaz Célestin, Vve, Epicerie.
Taramarcaz Robert, Tissus.
Tissières Jules, Epicerie, **Branson.**
SAILLON : **Roduit Raphaël,** Epicerie.
LEYTRON : **Roh Alfred,** Vve, Négociante.
SAXON : **Bruchez Sophie,** Mme, Négociante.
Crettenand Robert, Négociant.
Gaillard Georges, Primeurs.
Germanier A., Négociant.
Gillioz Denis, Epicerie.
Guenot Maurice, Droguerie.
Perrier Gaston, Négociant.
Volluz Siméon, Boulangerie.
BOVERNIER : **Dely Henri,** Epicerie, **Les Valettes.**
Michaud Eugène, Epicerie.
Payn Jean, Boulangerie, **Les Valettes.**
Sarrasin François, Epicerie.
Sarrasin Pierre-Joseph, Négt, **Les Valettes.**
SEMBRANCHER : **Ribordy Amy, Boulang.**
Vonlanthen, Boulangerie.
Voutaz Louis, Négociant.
ORSIERES : **Abbet Frères,** Négociants.
Cavelly François, Vve, Ngte, **Sonlaproz.**
Joris Gratien, Négociant.
Lovisa-Vernay Victor, Epicerie.
Murisier Frères, Négociants.
Pouget-Rausis Emile, Vve, Négociante.
BAGNES : **Bessard Ed.,** Epicerie, **Cotterg.**
Bessard L., Hoirie, Boulangerie, **Le Châble.**
Besse Albert, Boulangerie, **Versegères.**
Besse Maurice, Négociant, **Montagnier.**
Besse Pierre, Epicerie, **Bruson.**
Besson Hercule, Epicerie, **Verbier.**
Bircher Angelin, Boulangerie, **Châble.**
Bircher Clovis, Epicerie, **Châble.**
Ecoffey Joseph, Epicerie, **Villette.**
Michellod Maurice, Boulangerie, **Villette.**
Nicollier Maurice, Chaussures, **Châble.**
Perraudin M.-Th., Négte, **Montagnier.**
Perraudin Théophile, Epicerie, **Châble.**
Vaudan-Carron A., Tissus, **Châble.**
Vaudan Joseph, Hoirie, Epicerie, **Châble.**
Vaudan Marcel, Boulangerie, **Bruson.**

Homme marié, 28 ans, cherche place comme
chauffeur
S'adresser au bureau du journal sous R1567.

Poulettes 1939
A vendre de beaux lots de poussines, de race commune, celle qui a donné les meilleurs résultats de ponte dans notre établissement.
Poulettes de
3 mois Fr. **3.—**
4 mois Fr. **3.50**
5 mois Fr. **4.50**
6 mois Fr. **5.50**
RABAIS PAR QUANTITÉ
PARC AVICOLE - Sion

Dentiste
G. Rouiller
Martigny-Gare
de retour

Je suis acheteur d'escargots
bouchés, à partir du 1er octobre, au plus haut prix du jour, par petite ou grande quantité. - S. Pistoletti, escargots, Collombey.

A vendre un
PRESSOIR
20 brantées, utilisé 6 fois, 2 vitesses et double panier, ainsi que **2 ovales** de 300 et 450 litres. S'adr. à René Lathion, Martigny.

Abonnez-vous au Rhône

Agriculture

Préparation à l'économie de guerre

Toute la nation ne peut retirer que des avantages d'une meilleure préparation de notre économie à une période de guerre. Dans les temps troublés que nous vivons, il est préférable que nous nous efforcions de produire ce dont nous manquonss. En cherchant à adapter mieux la production agricole aux besoins de notre pays, on rend service à toute la population. L'économie dirigée que nous ont imposée les circonstances, a demandé aux paysans d'importants sacrifices. Peut-être verra-t-on un jour qu'ils n'ont pas été vains et qu'il a mieux valu les consentir, pendant qu'il était encore temps.

Souvenons-nous des leçons de la dernière guerre, mais sans oublier que les paysans, obligés de se soumettre à des mesures vexatoires souvent, ne méritent pas d'être accusés, comme c'est hélas parfois le cas, de vivre aux crochets de l'Etat, parce qu'ils s'efforcent de toucher des prix suffisants pour leurs produits. Ce sont eux qui nourriront le pays s'il devait être un jour isolé dans une nouvelle conflagration.

A. R.

La manne fédérale

Les prix des produits agricoles sont loin d'avoir augmenté depuis 1914 dans une proportion aussi considérable que le coût de la vie en général. En les soutenant, l'Etat permet à l'agriculture de subsister tout en mettant plusieurs de ces produits à la disposition des consommateurs à un prix inférieur au coût de la production indigène. Ce sont là des dépenses parallèles à celles que l'Etat consent en faveur de sa politique sociale pour aider les milieux industriels.

Tout le monde reconnaît que des circonstances dont nous ne sommes pas les maîtres, imposent à notre pays, comme aux autres d'ailleurs, des charges qu'il serait temps d'alléger. Mais que d'erreurs courent chaque jour sur le compte des subventions ! On ignore par exemple que l'agriculture finance elle-même certaines mesures de crise et fournit une bonne partie des subsides pour le soutien des prix. D'autre part, entre les grosses sommes consacrées à la création d'occasions de travail, aux diverses assurances, aux actions de secours en faveur d'industries et à tant d'autres destinations encore, celles réservées à l'agriculture ne dépassent pas en moyenne celles des autres catégories de la population. Ce n'est pas là une excuse pour les interventions de l'Etat forcé de distribuer la manne que chacun de nous en définitive lui procure, mais ce sont des constatations qu'il faut faire si l'on tient à garder un point de vue objectif.

A. R.

Six personnes tuées par la foudre dans un parc de Londres

Pendant un orage, la foudre est tombée à Illford, au nord-est de Londres, sur un pavillon situé dans un parc où 30 personnes s'étaient réfugiées. Six d'entre elles furent tuées et 15 furent si grièvement blessées qu'elles ont dû être transportées dans un hôpital. La décharge fut si violente que toutes les personnes qui se trouvaient là furent projetées à terre et perdirent connaissance. Quant au pavillon, il n'a presque subi aucun dommage.

VARIÉTÉS

Pour échapper au service militaire

A Amsterdam, en passant la visite sanitaire des jeunes gens appelés à faire leur service militaire, les médecins furent surpris du grand nombre de cas de surdité plus ou moins graves. Une simulation paraissait exclue, tant les symptômes semblaient authentiques. On prit néanmoins des informations et on apprit ainsi qu'un diamantaire, très au courant de cette infirmité, avait donné de véritables cours à quelques amis et connaissances riches, désireux d'échapper à la corvée du service militaire.

Le plus grand édifice du monde

Les principales fondations du Palais des Soviets de l'U. R. S. S., à Moscou, qiu sera le plus grand édifice du monde, sont posées et l'on a commencé à monter la carcasse d'acier. Sa hauteur (415 m.) dépasse celle des plus hauts édifices du monde, de l'Empire State Building de New-York (382 m.) et de la Tour Eiffel (300 m.). La statue de Lenine, haute de 100 mètres, qui couronnera ce palais, sera visible à 70 kilomètres à la ronde. Elle sera deux fois plus haute que la statue de la Liberté à New-York.

Un manuel de conversation pour les soldats allemands

Les libraires allemands, dit le « Figaro », vendent actuellement pour une trentaine de pfennigs un petit « Manuel de conversation » destiné aux soldats du Reich qui pourraient être amenés, un jour ou l'autre, à exprimer leurs désirs à des soldats polonais.

Et cette petite plaquette commence très bien. Le soldat allemand, dès les premières lignes, est invité à être poli. Mais tournez la page. Voici, de toute évidence, les phrases que « Fritz » devra prononcer le plus souvent dans ses entretiens :

« Si vous êtes obéissants, vous n'avez rien à craindre ; si vous mentez, vous serez fusillés ;

» Vous resterez ici comme otages. »

Dès le milieu du petit livre, les Polonais sont fusillés toutes les dix lignes, ce qui n'empêche pas le chapitre suivant d'être consacré à « La civilité ». Exemples :

« Bonjour, ma bonne dame, votre mari est-il absent ? »

« Vous nous devez le logement. »

« Lavez-moi deux chemises. Donnez-moi des pilules laxatives et de l'avoine pour mon cheval... »

Le manuel se termine par ces mots :

« Halte ! Haut les mains, ou je tire ! »

C'était prévu.

Un loup s'empare d'un bébé

On constate à la frontière letto-soviétique la présence d'un grand nombre de loups qui, chassés de leur retraite par la grande sécheresse, s'approchent des agglomérations et attaquent non seulement le bétail, mais aussi la population. Dans le village d'Abrène, un loup a enlevé un enfant de 2 ans dont la famille était aux champs. Alertés par les cris du bébé, des voisins se mirent à la poursuite du fauve qui dût lâcher sa proie. Le bébé a été relevé avec quelques contusions sans gravité.

En Autriche hitlérisée... — Désormais, la fête de l'Assomption ne sera plus reconnue comme jour férié en Autriche.

SUISSE

Deux records du monde à l'Exposition nationale suisse

N'est-ce pas par un pur hasard significatif que deux de nos plus importantes industries qui ont porté au loin le renom de la Suisse, aient chacune enrichi l'Exposition d'un record mondial, l'industrie électrique de la plus forte locomotive et l'industrie horlogère du plus petit moteur électrique du monde ?

La locomotive sort des Ateliers de construction Oerlikon (équipement électrique) et de la Fabrique suisse de locomotives et de machines à Winterthour (partie mécanique). Le plus petit moteur électrique est un chef-d'œuvre de l'horloger Huguenin à Vevey.

La locomotive de 12,000 CV

appartient aux C. F. F. ; elle est destinée au service sur la ligne du Gothard. En voici quelques caractéristiques :

Vitesse maximum : 110 km/h.

Poids : 234 tonnes.

La locomotive peut remorquer des trains de 770 tonnes à une vitesse de 75 km/h sur les rampes du Gothard. Elle est équipée du dispositif de freinage à récupération, système Oerlikon.

A cette occasion, on apprend que les Ateliers de construction Oerlikon et leurs preneurs de licence ont fourni jusqu'à aujourd'hui plus de 2300 équipements de véhicules électriques de traction et plus de 10,000 moteurs de traction.

Le plus petit moteur électrique

est unique en son genre, un véritable chef-d'œuvre de la mécanique suisse de précision dont on ne peut que difficilement se représenter la finesse à l'ouïe des données suivantes :

Le moteur ne pèse que 0,16 gramme.

Il se composée de 48 pièces détachées.

25 m. de fil sont enroulés sur le rotor et sur le stator.

Le moteur a même un collecteur et des balais.

Il marche en courant continu ou alternatif, sous 1,5 volt, consomme 0,005 watt et fait 2000 tours à la minute.

Il a 3 mm. de hauteur, 2 mm. de largeur et 5 mm. de longueur.

Le moteur est exposé au pavillon de l'Electricité, à la section des Applications. Pour permettre au visiteur de distinguer les détails, on a dû prévoir un verre grossissant.

Est-ce nécessaire ?

Dans plusieurs journaux saint-gallois on se plaint des méfaits que produisent des importations toujours croissantes de pommes du Tyrol, par lesquelles les producteurs indigènes souffrent de la concurrence. Lorsqu'on s'informe de cet état de chose, il est répondu que nous avons encore tant de millions de crédit en Italie et que l'Italie ne paie qu'en marchandises.

Empoisonnée par une mouche

Une fille de M. Ernst Iseli, agriculteur à Ringoldingen, dans le Simmenthal, qui était en vacances chez ses grands parents, à Neuchâtel, a été piquée par une mouche. Un empoisonnement de sang se produisit. Malgré une intervention chirurgicale immédiate, la fillette succomba aux conséquences de la piqûre venimeuse.

Facilités de transport pour le Comptoir de Lausanne

Les visiteurs du Comptoir suisse bénéficieront de la gratuité du voyage de retour, à condition qu'ils fassent timbrer au Comptoir les billets de simple course qu'ils auront pris entre le 7 et le 24 septembre 1939 pour se rendre à Lausanne.

Ils devront payer, en revanche, à plein tarif la surtaxe pour train direct, à l'aller comme au retour.

La durée de validité du billet de simple course donnant droit au retour est de six jours.

Le voyage de retour doit toutefois se faire le 26 septembre 1939 au plus tard.

Direction générale des C. F. F.

Les ateliers des C. F. F. accepteront en 1940 des apprentis dans les groupes professionnels suivants :

Ateliers d'Yverdon : mécaniciens-électriciens ; de Bienne : ajusteurs-mécaniciens ; d'Olten : ajusteurs-mécaniciens ; de Bellinzone : ajusteurs-mécaniciens.

Les demandes d'admission doivent être écrites de la main même du candidat, dans la langue dans laquelle il désire subir les examens. Elles contiendront les indications suivantes :

1. Nom, date de naissance, langue maternelle, lieu d'origine, domicile et adresse du candidat.
2. Nom, profession et adresse des parents ou du tuteur.
3. Ecoles fréquentées et activité jusqu'à ce jour.
4. Désignation de la profession pour laquelle la demande a lieu.

Les demandes doivent être accompagnées des certificats d'école des deux dernières années, éventuellement de certificats professionnels, et d'un certificat de vaccination.

Le candidat adressera sa demande aux ateliers où il désire entrer en apprentissage. Il n'écrira pas à plusieurs ateliers à la fois.

Ne pourront subir les examens d'admission que les ressortissants suisses qui, au début de l'apprentissage, auront atteint l'âge de 15 ans au moins et de 18 ans au plus, seront en bonne santé et auront été vaccinés.

Recettes

Contre les piqûres de guêpes

Les piqûres de guêpes sont très douloureuses, mais leur aiguillon n'étant pas barbelé comme celui des abeilles, il reste rarement dans la plaie. On prétend qu'un simple nœud de linge mouillé contenant du bleu de blanchisseuse appliqué sur la piqûre enlève immédiatement la douleur.

Le suc de persil, une compresse imbibée de vinaigre, d'eau blanche, d'ammoniaque liquide, triomphent rapidement de la douleur et la font disparaître. Il en est de même d'une pincée de chaux vive en poudre, d'une goutte de perchlorure de fer ou d'eau phéniquée.

La piqûre de guêpes peut être suivie d'accidents graves ; il est donc utile, pendant l'été, d'avoir toujours sous la main un antiseptique ou l'une quelconque des substances désignées ci-dessus pour recourir à leurs vertus curatives en cas d'alerte.

Mais une précaution qu'il est toujours utile de prendre en été, c'est de jeter un regard sur le fruit ou le verre qu'on va porter à sa bouche, afin de ne pas être piqué aux lèvres ou au fond de la bouche, ce qui pourrait être très grave.

Claude Montorge.

Pour vous, Madame

« Maman, je me suis cogné la tête ! »

Chaque mère apprend rapidement à distinguer si quelque chose n'est pas en ordre chez son enfant, s'il est malade ou s'il a de la fièvre. Bien souvent, elle n'a pas besoin de thermomètre pour s'apercevoir d'un changement quelconque ou pour se rendre compte que l'augmentation de température provient d'une cause connue ou non.

Lorsqu'elle constate de la fièvre sans cause apparente, front brûlant, maux de tête, langue chargée et autres symptômes, elle n'hésitera pas à faire venir le médecin.

Ici aussi elle acquiert rapidement de l'expérience, surtout lorsqu'elle a plusieurs enfants et qu'elle peut comparer, quoiqu'il ne faut pas perdre de vue que tous les enfants ne se ressemblent pas et ne réagissent pas de la même façon.

Mais envisageons quelques cas où la mère peut donner les premiers soins et doit pouvoir le faire dans l'intérêt du petit malade.

L'enfant qui s'est cogné la tête, aura vite oublié la chute ou se plaindra pendant un temps assez long.

Dans ce cas, il vaut mieux installer l'enfant dans une chambre obscure et lui mettre une compresse de vinaigre sur la bosse.

Par contre, s'il souffre de vertiges accompagnés de vomissements, il faut immédiatement faire venir le médecin, parce qu'il s'agit peut-être d'une commotion cérébrale.

Lorsqu'un enfant a avalé quelque chose, on peut lui donner immédiatement une bouillie épaisse pour que l'objet soit rapidement englobé et puisse glisser facilement à travers l'intestin.

Mais lorsqu'il s'agit d'un objet plus volumineux ou d'une pièce de monnaie, il est préférable de faire constater par une radiographie où l'objet s'est logé et comment on peut l'éliminer.

Le médecin doit alors donner les indications nécessaires.

Très important pour le traitement d'un petit malade est que la mère se montre très calme même lorsqu'elle croit que la fin du monde est arrivée parce que son enfant a le front tout ensanglanté. Car une mère nerveuse rend l'enfant encore plus nerveux qu'il ne l'est déjà par la peur.

Par contre, une mère calme (ou qui fait semblant d'être calme) tranquillise immédiatement l'enfant, ce qui favorise évidemment la guérison.

Actuellement, on conseille de ne plus rien mettre sur une blessure parce qu'on retarde la guérison.

Lorsqu'une petite blessure a été lavée à l'eau bouillie, on met un pansement très léger sans serrer et on laisse agir la nature.

Si la blessure est plus grande, on la couvre pour que d'autres germes d'infection ne puissent y pénétrer.

Le traitement à suivre sera indiqué par le médecin qui sera très content de constater qu'on n'a pas touché à la blessure.

Les enfants, surtout lorsqu'il s'agit de brûlures, s'affolent toujours outre mesure.

Il faut donc non seulement soigner la brûlure, mais aussi le moral.

Nos enfants

Les tout petits doivent être suivis très spécialement durant l'été et leur régime observé de près, sous peine d'accident.

Il faut veiller à changer très fréquemment le bébé ; rien n'irrite davantage la peau fragile du tout petit que de rester dans des langes mouillés quand il fait chaud.

Ne ménagez donc pas le talc, en le poudrant ; en le langeant, servez-vous d'une couche de toile fine — plus la toile est usée, plus elle est douce — ou d'un carré de gaze, et d'un triangle de tissu éponge.

Certains épidermes d'enfants ne supportent pas la culotte ou le petit lange caoutchouté. En été, d'ailleurs, mieux vaut les laisser de côté.

A VENDRE
d'occasion :
Chars Nos 13 et 14, avec échelle à foin ;
Char No 12 simple ;
Char No 9 avec pont ;
Chars neufs Nos 13 et 14.
Chez Gailland Hermann, maréchal, Martigny.

Bureau de Placement St-Pierre - Lausanne
St-Laurent 21
Nombreuses places
Ecrire ou téléphoner : 2 26 35

On demande une
Jeune FILLE
pour aider au ménage et à la campagne. Vie de famille. Gage selon entente. S'adr. à Mme Arthur Allimann, Undervelier (Jura bernois).

LA BOITE Fr. 1.80 (moins la prime) EN VENTE PARTOUT

Pax assurances sur la vie

Agence générale J. Tercier, 2, Grand Pont, Lausanne

PAX, SOCIETE SUISSE D'ASSURANCE SUR LA VIE, BALE
Institution mutuelle fondée en 1876

OVOMALTINE
FAIT No. 53

Une boisson alimentaire rafraîchissante pour les jours de chaleur accablante.

„Quand il fait très chaud, il n'y a rien de plus délicieux que l'Ovomaltine froide,"

voilà ce que nous écrit un consommateur enthousiaste.

Les fortes chaleurs coupent l'appétit et ralentissent l'ardeur au travail. L'Ovomaltine froide fortifie l'organisme et lui permet de mieux supporter les grandes chaleurs.

Rien n'est plus simple que de préparer l'Ovomaltine froide. On se sert de préférence de notre gobelet mélangeur, rond ou ovale, qu'on remplit au 3/4 de lait froid. On y ajoute 2 cuillerées à café d'Ovomaltine et du sucre à volonté. On place ensuite soigneusement le couvercle et on agite vigoureusement pendant quelques instants. L'Ovomaltine, délicieuse boisson alimentaire d'été, est prête, et on la boit à même le gobelet.

B376

Gobelets très pratiques:
forme ronde pour le ménage à fr. 1.—
forme ovale pour touristes. . à fr. 1.40
Ovomaltine en boîtes à 2 fr. et 3 fr. 60.

En vente partout.

Dr A. Wander S. A., Berne

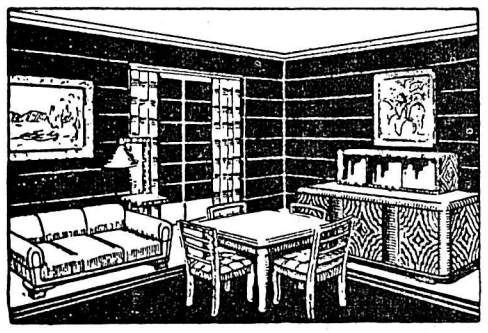

Meubles
DE BON GOUT
SIMPLES
ET RICHES

Grand choix - Adressez-vous directement au fabricant:

A. Gertschen fils Fabrique de Meubles **Naters-Brigue**
(Demandez nos prix et conditions)

Quelle
assurance vous donne la certitude d'avoir bonne mine? Utilisez donc toujours le

Savon au Lait de Lis
Bergmann
MARQUE DEUX MINEURS

Ce savon de choix mousse abondamment et donne à votre peau la fermeté juvénile et la fraîcheur naturelle. En vente chez les spécialistes, certainement chez:

Pharmac. Allet, Sion
» Darbellay, »
» de Quay, »
» de Torrenté, »
» Zimmermann »
Droguerie Roten »
Autino et Rey, Chippis
Droguer. Lugon, Martigny
Pharm. Carraux, Monthey
» Coquoz, »
Droguerie Marclay, »
Pharmac. Allet, Sierre
» Burgener, »
» de Chastonay, »
Droguerie A. Puippe, »
Jean Tonossi, négt., »
Louis Tonossi, négt., »
Pharmacie Burlet, Viège
A. Bayard, épic. »

SALOPETTES
à
7.80
franco votre domicile
Très fortes, commodes et en couleur inaltérable. - Restes pr le racommodage et un petit cadeau gratuit de la fabrique de vêtements pour ouvriers

F. BÜHLER
Schöftland

On cherche des adresses de
goitreux
S'annoncer sous chiffre K 2547 B à Hauptpostfach 539 à St-Gall.

On demande un bon
domestique
sachant traire et connaissant les travaux de la vigne. Place stable, bons soins assurés. Entrée et gages à convenir. - Adresser offres avec références à Publicitas, Sion, sous chiffre P 4595 S.

Lecteurs ! en répondant aux offres des petites annonces, n'omettez pas d'indiquer le numéro

Chaussures
Grand choix. Meilleurs prix, à l'HOIRIE
P. MÉTRAILLER
GLAREY-SIERRE

Pour la chasse
ARMES, MUNITIONS ET ACCESSOIRES
aux meilleures conditions

Jean Bessi
Cycles, Avenue de la Gare, tél. 6 13 07, **MARTIGNY**
Vélos. Vente et réparations

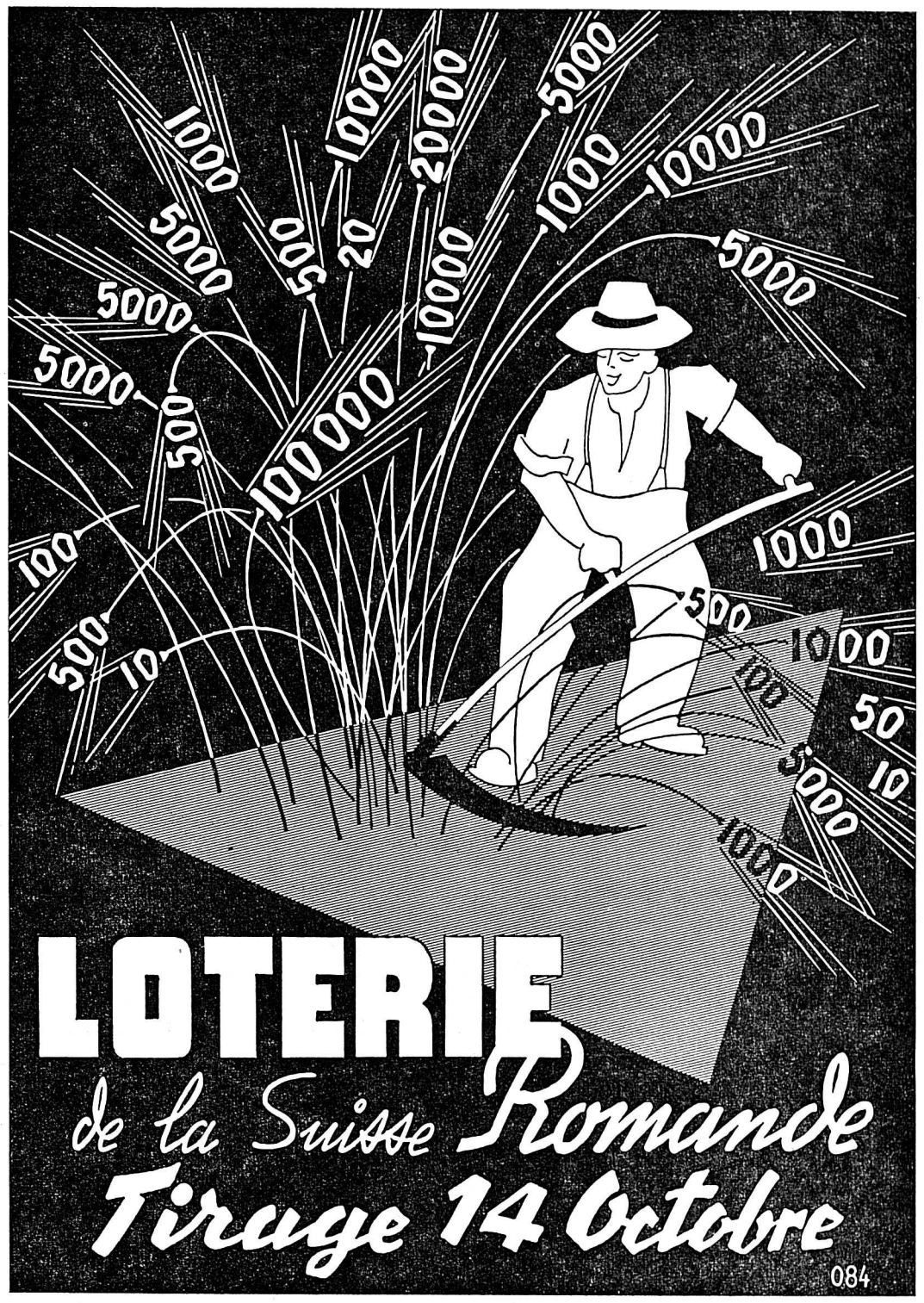

LE BILLET Fr. 5.-
En vente à SION, au Secrétariat cantonal, Av. de la Gare, Ch. post. II c 1800, Tél. 2 17 27, et auprès des dépositaires officiels (commerçants, tabacs, banques, etc.)

Feuilleton du vendredi du journal « Le Rhône » 50

UN AN D'ÉPREUVE

par MARY FLORAN

Cette vie dont elle n'a eu ici, cet été, qu'un échantillon pourtant, l'épouvante. Je suis bien disposée pour elle à restreindre un peu mes relations, s'il le faut, mais je retrouverai quand même, là-bas, des obligations auxquelles je ne pourrai me soustraire. Si je m'enferme chez moi, on aura vite fait de dire que je cache Régine, et si j'entre-bâille ma porte pour sortir et recevoir, seulement un peu, elle sera bientôt grande ouverte ; vous savez comme on est entraîné malgré soi !

— Assurément, et vous plus qu'une autre encore : vingt années de vie mondaine sont un passé qui, comme noblesse, oblige.

— Allons, ne raillez pas ; il serait peut-être possible à certaines femmes de résister au flot envahissant de la marée mondaine, pas à moi. Puisque j'en conviens avec humilité, vous devez me le pardonner. Revenons-en donc à notre sujet.

— Oui, à l'effroi de Régine devant la vie de Sormèges multipliée par cent.

— Cet effroi, continua la duchesse, croiriez-vous que je le partage ? Je me demande si mon joli petit oiseau sauvage, habitué au grand air des champs et de la liberté, est assez robuste pour s'habituer à la cage, pour affronter l'atmosphère énervante des salons, s'il saura supporter toutes ces tempêtes dans un verre d'eau, si terribles parfois ; en un mot, et sans métaphores, je me demande, mon ami, si l'intelligence de Régine, si vive, assurément, mais si peu affermie encore, l'est cependant assez pour vivre dans le monde.

— Pourquoi pas ?

— Vous dites cela parce que vous l'avez toujours vue vaillante, soutenue qu'elle était par votre présence ; mais si vous l'aviez observée dans ce temps qu'elle a passé sans vous ! vous seriez comme moi, vous auriez peur. Et si elle redevenait comme cela, quel tort irréparable elle se ferait, la pauvre mignonne ! « Guérie ! mademoiselle de Sormèges ! allons donc, le temps des prodiges est passé ! » Il me semble que j'entends déjà cela, car il ne manquera pas d'envieux ni de faux amis pour le dire. Tous les yeux vont être fixés sur Régine, cet hiver ; son avenir dépendra de la contenance qu'elle fera.

— C'est vrai.

— Eh bien ! comprenez-vous maintenant que je craigne ? Vous serez là, je sais bien, pour m'aider, pour soutenir Régine ; mais vous ne pouvez être tout le temps auprès d'elle ! Si elle ne devait rencontrer partout que sympathie et bienveillance, je serais tranquille, rien n'encourage comme de sentir d'avance les gens favorablement prévenus pour vous ; mais la jalousie guette Régine à son entrée dans la vie, les hostilités sourdes et déguisées naîtront sous ses pas ; elle est trop fine, malgré son inexpérience, pour ne pas les pressentir, sinon les voir, et elle est trop peu sûre d'elle-même pour n'en être pas découragée. Alors, quand ce découragement et la défiance de sa propre personnalité la prendront, elle sera perdue.

— Il est évident, fit Georges soucieux, que vous auriez tout à gagner à attendre un an encore à présenter Régine dans le monde.

— Mais le puis-je ? puis-je, à dix-huit ans, l'envoyer dans sa chambre quand on sonnera à ma porte, et la faire coucher quand je sortirai le soir ? Avec ce qu'on a su d'elle, que dirait-on ? que son triste état continue ou recommence.

— C'est probable.

— Mais, alors, que faire ? Rester tout l'hiver à Sormèges ? c'est aussi bien mettre en campagne les mauvaises langues, et puis, je ne suis pas installée pour y passer les grands froids.

— Non, fit Georges souriant un peu malgré lui, l'hiver entier à Sormèges, c'est impossible ; mais, pourquoi ne voyagez-vous pas ?

— Où irai-je ? Voyager, courir de ville en ville, de bourgade en bourgade, par cette saison, y pensez-vous ?

— Oui, j'y pense ; je ne vous parle pas de pérégrinations de touriste, mais d'une installation de quelques mois dans le Midi, à Nice, ou à Cannes, par exemple.

— Je n'y avais pas songé, fit la duchesse sérieuse, vous m'offrez un horizon nouveau.

Et elle se prit à réfléchir.

Le marquis ne lui en laissa pas le temps, il lui énuméra tous les avantages du parti qu'il l'engageait à prendre : Régine habituée peu à peu, sans secousses, à la vie qu'elle était appelée à mener ; son intelligence déjà si éveillée, avivée, affinie, par cette science en action que donnent les voyages ; sa jeunesse, réchauffée, épanouie, sous cet immuable soleil qui fleurit les roses et parfume les bosquets en dépit du calendrier. Il fit à la duchesse une peinture enchanteresse de l'existence qu'elle mènerait là-bas, dans quelque villa embaumée, qui baignerait ses jardins au bord de la mer bleue ; y trouvant toute la liberté de la vie de voyage et pourtant bien des ressources de la vie de Paris : il y a tant d'émigrants au pays du soleil ! Enfin, il sut si bien s'y prendre, qu'au bout d'une demi-heure la duchesse était décidée à passer l'hiver à Cannes.

— Mais vous ? lui dit-elle.

— Moi, je n'ai pas de domicile : aujourd'hui ici, demain là, peu m'importe sous quelle latitude ; je vous suivrai, si vous le permettez, toutefois ?

— Ah ! si je le permets ! fit la duchesse soupirant malgré elle, nous n'en sommes plus là ! Je vous en aurais supplié, si vous n'y aviez été résolu ; voyez, pour quinze jours d'absence, je vous ai rappelé !... au mépris de toutes les convenances, ajouta-t-elle en hésitant un peu.

— Les convenances ! fit Georges en riant, c'est de cela que je dirai que nous n'en sommes plus là ! Devant un intérêt aussi grave que celui du bien-être moral de Régine, il ne nous est pas permis, plus à l'un qu'à l'autre, de les considérer et, du reste, sur ce point, votre conscience timorée peut être tranquillisée : notre intimité sera bien plus facile et bien moins remarquée à Cannes qu'à Paris.

— Vous avez raison et je suis en tous points gagnée à votre proposition. Reste Régine : il faut à ce projet toute son approbation pour qu'il tienne, vous savez ?

— Oh ! elle, elle partira avec joie, j'en réponds.

— C'est vrai, si c'est vous qui lui parlez de ce voyage, elle y consentira volontiers, vous avez sur elle un telle influence !

(A suivre.)

La ménagère économe achète du savon Steinfels.